



ETATS- UNIS

Mystère à Times Square

15-17 ans





LE PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mystère à Times Square : L'aventure new-yorkaise dont vous rêvez !

Préparez-vous à vivre un été inoubliable au cœur de New York, une ville vibrante et fascinante ! Notre séjour "Mystère à Times Square" est spécialement conçu pour les jeunes aventuriers désireux de s'immerger dans la culture américaine. De Paris à New York, laissez-vous guider à travers un parcours riche en découvertes et en émotions. Explorez les rues emblématiques de Manhattan, déchiffrez les secrets de Times Square et laissez la "Grosse Pomme" vous révéler tous ses charmes.

Au-delà des visites culturelles incontournables, profitez d'activités fun et originales : embarquez pour une croisière inoubliable vers la Statue de la Liberté et Ellis Island, défiez vos amis au bowling, savourez les saveurs du monde entier au Smorgasburg et plongez dans l'univers artistique du MoMA (Museum of Modern Art). "Mystère à Times Square" c'est bien plus qu'un simple voyage, c'est une expérience humaine unique qui vous laissera des souvenirs impérissables. Réservez vite votre place pour l'aventure de votre vie !

Situation géographique



LE PARCOURS

Paris | New York



ACTIVITÉS :



Statue de la Liberté et Ellis Island en ferry : New York t'appelle ! Embarque pour une aventure inoubliable à la Statue de la Liberté et Ellis Island. Replonge dans l'histoire, découvre les racines de l'Amérique et laisse-toi inspirer. Immersion totale garantie ! Prêt à vivre un été que tu n'oublieras jamais ?



Bowling : New York t'appelle ! Entre deux visites mythiques, lâche la pression au bowling. Défie tes potes, vise le strike et éclate-toi comme jamais. Une pause fun et conviviale au cœur de l'aventure. Prêt à relever le défi ?



Smorgasburg : New York en 2026 ? Smorgasburg t'attend ! Imagine : des centaines de stands, des saveurs du monde entier et des découvertes culinaires inédites. C'est l'occasion de goûter l'aventure, d'échanger avec des chefs passionnés et de créer des souvenirs inoubliables. Un festin pour tes papilles et un boost pour ta culture générale ! Prêt à relever le défi gustatif ?



MoMA (Museum of Modern Art) : New York t'appelle en 2026 ! Deviens un pro de l'art moderne au MoMA. Imagine : des œuvres cultes, des histoires incroyables, et toi, au cœur de la création. Révèle l'artiste qui sommeille en toi et bluffe tes potes avec ta culture. Inscription limitée, ton été new-yorkais de rêve t'attend !

:



ORGANISATION DU SÉJOUR

LE VOYAGE:

L'organisation des déplacements est pensée pour garantir confort, sécurité et fluidité, tant au départ qu'au cours du séjour. Tous nos groupes sont **accompagnés à l'aller comme au retour** par des **animateurs qualifiés**, assurant un encadrement constant depuis le point de rendez-vous jusqu'au lieu de séjour.

Une **convocation de départ** précisant les horaires, lieux de rendez-vous, informations pratiques et contacts utiles vous sera envoyée **au plus tard 10 jours avant le début du séjour**.

Sur place, les déplacements s'effectuent principalement **en transports en commun**,

Le nombre de jeunes :

Il y a 24 jeunes prévus sur le séjour, accompagnés par une équipe d'encadrement composée d'un directeur et de son équipe d'animation.

L'encadrement respecte le quota réglementaire d'un animateur pour 10 jeunes.

L'ORGANISATION DU SÉJOUR ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le projet pédagogique du directeur vous sera transmis avant le début du séjour. Il apportera des informations complémentaires sur l'organisation, les objectifs éducatifs et la manière dont le séjour sera encadré.

L'hébergement

Les jeunes sont hébergés dans des structures adaptées à l'accueil de groupes de mineurs : auberges de jeunesse, campings aménagés ou centres de vacances. Ces lieux offrent un cadre sécurisé, encadré par l'équipe d'animation, et propice à la vie collective.

Les hébergements sont choisis avec soin pour leur confort, leur proximité avec les activités prévues et leur capacité à favoriser les échanges entre participants. Selon le type de séjour, les jeunes peuvent dormir en chambres partagées, en tentes ou en dortoirs, toujours dans des conditions simples mais conviviales.

La répartition dans les logements est encadrée par l'équipe, en tenant compte de l'âge, du genre et du bien-être de chacun. Une attention particulière est portée au respect de l'intimité et des temps de repos.



Les repas

Les repas sont des moments importants du séjour, à la fois conviviaux, éducatifs et adaptés au rythme des journées. Les jeunes participent à tour de rôle à la préparation des repas, encadrés par l'équipe d'animation. Ils prennent part aux courses, à la cuisine et à la vaisselle, dans un esprit de coopération et de découverte.

Le petit-déjeuner est pris à l'hébergement, tandis que le déjeuner se présente souvent sous forme de pique-nique pour faciliter les déplacements. Le soir, des repas chauds sont cuisinés ensemble, l'occasion de goûter à des spécialités locales et de partager un bon moment en groupe. Quelques repas peuvent également être pris dans des restaurants simples.

Les régimes médicaux sont scrupuleusement respectés. Bien que la vie collective limite parfois l'adaptation à tous les régimes spécifiques, l'équipe reste attentive aux besoins de chacun, dans un cadre bienveillant et sécurisé.





Le trousseau spécifique au séjour

Bagage : Poids maximal du bagage 20 Kg

- un sac de voyage souple ou valise, au nom et à l'adresse du participant*
- un petit sac à dos journalier, au nom et à l'adresse*
- un couvert complet (assiette, couteau, fourchette, cuillère, petite cuillère, bol, gobelet) + boîte hermétique (type tupperware) pour les pique-niques*
- une gourde isotherme 0,75-1 L (garde l'eau fraîche)*
- lampe frontale (ou torche) + piles de rechange*

Vêtements (été, tissus légers & qui sèchent vite)

- 6-8 t-shirts (ou 4 t-shirts + 2 manches courtes techniques)*
- 2 shorts + 1 pantalon léger (type trek)*
- 1 polaire fine ou sweat léger (soirées fraîches)*
- 1 coupe-vent/imper léger (pluie d'été)*
- sous-vêtements pour 7 jours (ou prévoir petite lessive)*
- 4-6 paires de chaussettes respirantes*
- chapeau/casquette + lunettes de soleil (cat. 3 minimum)*
- maillot de bain + petite serviette/plage*

Chaussures

- chaussures de marche respirantes*
- sandales/tongs (douches/plage)*
- chaussures d'eau*

Soleil & soins (été)

- crème solaire SPF 50 + stick lèvres SPF*
- après-soleil / gel aloe vera*
- anti-moustiques (peau) + après-piqûres si besoin*
- crème hydratante légère visage/mains*

Toilette & entretien

- nécessaire de toilette complet (brosse à dents, savon/shampooing, etc.)*
- serviette microfibre (sèche vite)*
- lessive en gel/feuilles pour petits rinçages*

Petits plus utiles

- paréo/sarong ou tee-shirt anti-UV (si activités aquatiques)*
- sac étanche ou zip (téléphone, papiers)*
- baume à lèvres, mouchoirs, gel hydroalcoolique*



L'argent de poche

Nous vous conseillons de prendre des espèces en monnaie locale ou une carte de retrait ou de faire un dépôt avec montant bloqué, au nom du participant. Selon vos envies et les désirs de chacun (achats...), la somme nécessaire peut varier. Nous vous conseillons de ne pas partir avec une somme trop importante dont votre enfant ne saurez avoir l'utilisation.

L'argent de poche pourra être conservé par l'équipe d'encadrement. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité quant à une perte ou un vol éventuel.

Les quartiers libres

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale étant toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie en collectivité. Des possibilités de "quartier libre" vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définies par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 4 jeunes au minimum.

Les objets de valeur

Nous déconseillons la présence de tout objet de grande valeur (bijoux, console portable, etc...) Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès ce constat. Vacances Pour Tous ne pourra être tenu responsable ni pour la perte, ni pour le vol de ces objets.

Soins médicaux

Durant le séjour, un assistant sanitaire, membre de l'équipe, aura la mission d'appliquer les premiers soins et, le cas échéant, de faire suivre un traitement médical.

En cas de traitement médical, il sera de la responsabilité des parents de confier à l'assistant sanitaire le jour du départ une copie de l'ordonnance et la quantité nécessaire de médicaments jusqu'à la fin du traitement.

Attention : L'assistant sanitaire ne pourra administrer de médicament sans prescription médicale.

Il est primordial d'informer le plus tôt possible, vacance pour tous de tout traitement lourd ou pathologie grave, nous permettant ainsi de travailler avec l'équipe d'encadrement et d'assurer au mieux la sécurité de votre enfant.

Nous insistons donc sur l'importance de remplir la fiche sanitaire avec soin et précision et de ne pas omettre tout détail nous permettant la compréhension de l'état de santé de votre enfant (traitement en cours, vaccinations, dates de rappels, allergies éventuelles, antécédents psychologiques...).

Par ailleurs, en signant cette fiche sanitaire, le responsable légal autorisera les équipes médicales à intervenir afin de soigner votre enfant pendant son séjour.



ASSURANCE :

Assurance et responsabilité

Chaque participant est automatiquement couvert par une **assurance adaptée aux séjours collectifs de vacances**, incluant la prise en charge des **frais médicaux**, le **rapatriement sanitaire** et les **hospitalisations d'urgence**, en complément des remboursements de la Sécurité sociale et des mutuelles familiales.

En cas de **sinistre accidentel** sur certains effets personnels (vol avec effraction, incident avéré), une prise en charge est possible, dans la limite des garanties prévues.

Attention : les téléphones, appareils électroniques, bijoux, objets de valeur ou espèces ne sont pas couverts. Ces biens restent sous la responsabilité des participants.

Toute perte ou dégradation doit être **signalée sur place à l'équipe**. Aucune demande ne pourra être traitée après la fin du séjour.

Enfin, la **responsabilité parentale** demeure engagée pour les éventuels dommages causés par l'enfant. C'est pourquoi nous recommandons vivement aux familles de souscrire une **assurance responsabilité civile** et éventuellement une **assurance individuelle accident** pour une couverture complète.

Formalités administratives et douanières

Pour un séjour touristique ou d'affaires de moins de 90 jours aux États-Unis, un ressortissant français doit généralement être en possession d'un passeport biométrique ou électronique valide. Il est impératif de vérifier que la date d'expiration du passeport est postérieure à la date de votre retour prévu.

L'obtention d'une autorisation de voyage électronique (ESTA) est obligatoire avant le départ. Vous pouvez faire la demande en ligne sur le site officiel :

[\[https://esta.cbp.dhs.gov/\]\(https://esta.cbp.dhs.gov/\)](https://esta.cbp.dhs.gov/). Il est fortement conseillé de faire cette demande bien à l'avance, car elle peut prendre jusqu'à 72 heures pour être approuvée.

Notez que l'ESTA ne garantit pas l'entrée sur le territoire américain, la décision finale revenant à l'agent d'immigration à l'arrivée. Il est toujours recommandé de se munir de documents justificatifs tels que billets d'avion aller-retour et preuves de ressources financières suffisantes.



FORMALITES ET DOCUMENTS :

➤ **TOUS LES DOCUMENTS CI-DESSOUS SONT A FOURNIR OBLIGATOIREMENT DANS VOTRE ESPACE CLIENT DES QUE POSSIBLE**

- FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE** (en page 9)
- FICHE DE RENSEIGNEMENTS MEDICAUX** dûment remplie et signée avec une copie du carnet de vaccinations. (en page 10)
- Photocopie lisible du **CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ** en cours de validité au nom du jeune

➤ **À PRÉSENTER IMPÉRATIVEMENT LE JOUR DU DÉPART :**

- CERTIFICAT DE VACCINATION**
- CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ**, Document original, personnel et en cours de validité, au nom du participant, ainsi que l'original de tous les documents transmis par mail de votre part.
- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE** (en page 11) ainsi que **LA COPIE DU TITRE D'IDENTITE DU PARENT SIGNATAIRE OU LA COPIE DE LIVRET DE FAMILLE DANS LE CAS OU LE NOM DE LA PERSONNE SIGNATAIRE EST DIFFERENT DU NOM DU MINEUR.**
- Carte Européenne d'Assurance Maladie** (à défaut, les éventuels frais médicaux vous seront entièrement facturés)

Si vous n'êtes pas ressortissant européen, renseignez-vous dès votre inscription auprès de l'ambassade pour connaître les formalités nécessaires.

ATTENTION:

Pour des raisons de sécurité et d'accès à certaines activités durant le séjour, VACANCES POUR TOUS refusera tout participant qui n'aurait pas l'ensemble des documents précités. En effet, au-delà des questions de sécurité (informations médicales ou documents imposés par la Direction de la Jeunesse et Sport), tout participant n'ayant pas les documents nécessaires d'identité se verra refuser l'accès aux frontières par les autorités douanières.



la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



A nous retourner dès votre inscription

Vacances Pour Tous - Sejour Jeunes
21 rue Saint Fargeau - CS 720021 - 75008 PARIS CEDEX 20
Ou par mail à : cole-étranger@laligue.org

Fiche de renseignements médicaux

Nom :

Prénom :

Sexe : M - F

Taille : Poids :

Date de naissance : / /

PHOTO

N° de réservation :

Séjour :

Référence du séjour :

Ville de départ :

Du :

au :

(comme indiqué sur la confirmation de réservation en haut à gauche)

CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

Certains séjours nécessitent un certificat médical, merci de vous référer à la fiche descriptive du séjour

Je, soussigné,,
certifie avoir examiné ce jour le/la jeune :,
et l'avoir reconnu(e) apte à pratiquer les activités physiques
et sportives prévues dans le cadre du séjour en centre
de vacances désigné ci-dessus.

Cachet du médecin

Date : Signature :

Adresse de la Caisse de Sécurité Sociale dont dépend le responsable de l'enfant :

N° d'assuré social :

N° d'allocataire CAF/MSA(1) :

Le responsable de l'enfant bénéficie-t-il d'une mutuelle ou d'une assurance ?

→ Oui → Non si oui, adresse :

N° adhérent ou de police :

Couverture Maladie Universelle (CMU) : → Oui → Non Si oui, joindre obligatoirement une photocopie de l'attestation à jour ainsi qu'une photocopie de l'attestation de la carte vitale.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Si vous le jugez utile, joignez à ce dossier une photocopie du carnet de santé de votre enfant.

Maladies déjà contractées :

Dernières interventions chirurgicales subies (avec date) :

RUBEOLE → Oui → Non	VARICELLE → Oui → Non	COQUELUCHE → Oui → Non	SCARLATINE → Oui → Non	ANGINE → Oui → Non
OTITE → Oui → Non	OREILLONS → Oui → Non	ROUGEOLE → Oui → Non	RHUMATISME ARTICULAIRE → Oui → Non	

Existe-t-il des contre-indications pour des activités :

→ Oui → Non Si oui, préciser :

A-t-il des problèmes :

d'asthme ? → Oui → Non
de scoliose ? → Oui → Non
d'incontinence ? → Oui → Non
d'allergie ? → Oui → Non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

Votre enfant fume-t-il ? → Oui → Non

Votre enfant est-elle réglée ? → Oui → Non

Votre enfant porte-t-il des lunettes ? → Oui → Non

Si oui, précisez à quels moments il peut s'en passer ou s'il doit les porter en permanence :

Donnez la référence des verres :

→ Oui → Non

→ Oui → Non

Votre enfant a-t-il un régime alimentaire spécifique ?

→ Oui → Non

Si oui, précisez lequel :

Votre enfant doit-il suivre un traitement médical pendant le séjour : → Oui → Non

Si oui, joindre une copie de l'ordonnance et les médicaments correspondants, avec leur notice et dans leur emballage d'origine

Vaccinations (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccination de l'enfant)

Vaccins obligatoires	OU	NON	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés	Dates
Diphthérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Chicken-Rougette	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser) :	
Ou Tetanos					
BCG					



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)



1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : _____ à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : _____ à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : _____ Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père Mère Autre (préciser) :

Adresse : N° _____ (bis, ten) Type de voie _____ Nom de la voie

Code postal : _____ Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : _____ / _____ / _____ / _____

Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : _____ inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : _____ Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre

(Préciser :

)⁽²⁾

Délivré(e) le : _____

Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »